**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

**Herausgeber:** Association des musiciens suisses

**Band:** 6 (1912-1913)

**Heft:** 17

Rubrik: La musique à Morges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La Musique à Morges

« A Messieurs les nobles Syndiques et Conseil de la ville de Morges », telle est la dédicace d'une Briève Instruction de Musique imprimée en 1617 et dont l'auteur signe Jean-François de Césier, dit Colony. L'intérêt que la ville de Morges porte à la musique ne date donc pas d'aujourd'hui. Est-ce à dire qu'il n'ait jamais fléchi au cours des siècles et que « Messieurs les nobles Syndiques » d'alors aient très largement profité de l' « instruction » qui leur était dédiée ? Je n'oserais l'affirmer. Il semble bien plutôt que, pendant deux siècles, on se soit presque borné à faire usage de la quatrième des clefs dont le facétieux Jean-François préconise l'emploi. Car c'est lui-même, l'imprudent! qui recommande quatre clefs : la clef de sol, la clef de fa, la clef d'ut et la clef... de la cave.

Vu que la clef de la cave Rend la voix douce et suave.

L'Eglise veillait. A Morges, comme partout ailleurs en pays protestant, le chant religieux fut pendant de longues années l'unique véhicule de l'éducation musicale populaire. Et s'il est vrai qu'en 1776 Maître Grondeler, qui sans doute avait suivi les deux princes de Hesse en séjour au château de Montricher, vint se fixer à Morges pour y enseigner le chant et le jeu de tous les instruments, la première société de chant de la ville ne se consacra pas moins exclusivement à l'exécution des Psaumes à quatre parties. Ce fut la « Louable Société de Musique », constituée en 1782, sous les auspices du vertueux chevalier Jaïn « pour développer le chant d'église et pour l'avancement de la religion ». Elle était présidée à tour de rôle par les « citoyens-pasteurs » et dirigée par le citoyen Meylan, chantre. ¹

Un orgue venait d'être installé, par souscription publique, dans le temple nouvellement édifié. Morges eut un organiste attitré, un musicien « officiel » en quelque sorte et qui, très naturellement, se trouva diriger désormais à peu près tout ce qui se faisait, dans la ville, de musique privée ou publique. Après le sieur Grondeler, qui quitta Morges en 1782, le banc de l'orgue fut occupé successivement par Nicolas Lauterbach (1782-1821), André Spæth (1821-1833), Joseph Schad (1833-1836), Becker (1836-1840) Otterstætter (1840-1841, puis 1844-1850), Grobe (1841-1844), Rich. Seiler (1850-1853), Ed. Munzinger (1853-1854), Reiss (par intérim, 1854-1856), Auguste Langert (1856-1860) et Fr. Rehberg (1861-1898). Entre temps, en 1895, un nouvel orgue — trois cla-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces données historiques dont nous avons pu, presque toujours, contrôler l'exactitude ont été fournies une première fois par M. Eugène Muret (Journal de Morges, Mars 1907).

viers, vingt-huit jeux, de la maison Th. Kuhn, de Mænnedorf — avait remplacé l'ancien, grâce aux efforts persévérants d'un comité que présidait un fervent amateur de musique, M. le professeur J. Barblan.

\*

Le titre d'organiste était sans doute pour quelque chose dans l'attrait que la petite ville — déjà somnolente au bord du grand lac bleu — exerçait sur tous ces musiciens du Nord. Mais il ne limitait nullement leur activité qui se dépensait de mille manières, suivant les aptitudes et le tempérament de chacun. Si Nicolas Lauterbach se borna à donner de nombreuses leçons — les circonstances politiques étaient peu favorables, - son successeur, André Spæth, fit preuve d'un talent d'organisation supérieur. La « Louable Société de Musique » n'avait que peu duré : l'excellent musicien, qui était arrivé de Cobourg en novembre 1821, vit au bout de cinq années de travail et d'efforts la possibilité de constituer un orchestre d'amateurs. Un chœur mixte ne tarda pas à s'y joindre. L'ensemble prit le nom de « Société de Musique ». On l'entendit pour la première fois, en 1827, à l'occasion des promotions du Collège, puis ce furent, régulièrement, deux grands concerts par an où figuraient, à côté des œuvres de Haydn, de Mozart et de Beethoven, celles des compositeurs à la mode : Pleyel, Steibelt, Kreutzer, d'autres encore. « Les répétitions, dit Eugène Muret, avaient lieu le samedi et cette soirée mise à part; on revenait de voyage; on refusait toute invitation. » Qu'en pensent nos sociétés chorales et instrumentales actuelles?

C'était — toutes proportions gardées — le beau temps de la musique à Morges. Le feu sacré brûlait sur l'autel, entretenu par les mains maladroites peut-être, mais pieuses de tout un peuple d'amateurs. La « Société de Musique » n'était pas seule. Il y avait une musique d'harmonie, un quatuor d'archets, une fanfare, enfin la « Musique Militaire » que dirigait M. Charotton, de Mont-la-Ville. Il y avait les heures du « Chant national » consacrées à l'étude élémentaire de la musique, sous la direction de J.-B. Kaupert, l'initiateur du chant d'ensemble au pays romand. C'est de Morges que partit le grand mouvement en faveur du chant populaire, pour gagner peu à peu Rolle, Vevey, Aubonne, Yverdon, Ste-Croix, Bercher, Lausanne, Genève enfin. Les virtuoses même ne dédaignaient pas de s'arrêter un soir dans la petite ville: Onslow, Vieuxtemps, Lafont et, plus tard, entre beaucoup d'autres, le violoniste Ernst, le pianiste Vincent Adler groupèrent à tour de rôle les dilettantes morgiens, dont la renommée s'étendait au loin.

De tous les musiciens que nous avons mentionnés plus haut, les uns ne firent que séjourner chez nous un temps plus ou moins long, pour s'en aller ensuite achever leur carrière ailleurs. Tels André Spæth et Aug. Langert qui, après avoir passé l'un à Neuchâtel, l'autre à Genève, occupèrent tous deux le poste de maître de chapelle de la cour Gd-Ducale de Saxe-Cobourg-Gotha; tels aussi Jos. Schad qui, de Genève, partit pour Bordeaux et fut un pianiste vir-

tuose de renom, ou Ed. Munzinger qui, venu d'Olten, retourna à Aarau puis s'en fut à Neuchâtel. Encore faudrait-il ajouter à ces noms d'hôtes de passage ceux d'Emile Jaques, « pianiste, violoniste, aimable musicien, fils et petit-fils de mélomanes, oncle de M. Jaques-Dalcroze » et de Bruzzère, un violoniste du Conservatoire de Toulouse, qui se trouvaient à Morges entre 1845 et 1850. Les autres, au contraire, donnèrent à la petite ville qu'ils avaient élue pour résidence tout leur talent, tout leur labeur, toute leur vie. Ce fut le cas de Nic. Lauterbach, — et c'est celui de M. Fr. Rehberg qui jouit encore parmi nous d'une retraite bien méritée.

Arrivé à Morges en 1861, M. Fr. Rehberg trouva à y déployer aussitôt une très grande activité, tant comme professeur de piano et directeur d'une « Société mixte de Chant sacré » qui se fonda en avril 1861. Avec l'orchestre, reconstitué entre temps, on put donner deux ans plus tard une exécution des Sept Paroles du Christ, de J. et M. Haydn, point de départ d'une longue série de concerts bien propres à cultiver et à entretenir le goût musical chez les exécutants et chez les auditeurs. Mon propos ne saurait être de retracer ici l'histoire détaillée des trente et quelques années de direction de M. Fr. Rehberg. Qu'il suffise de rappeler que, le zèle des instrumentistes morgiens s'étant trop tôt refroidi, le chœur mixte — « Société de chant sacré », « Harmonie » puis, de nouveau, « Société de chant sacré », qu'importe — dut avoir recours au piano ou à l'orgue, à la « Chapelle de St-Gall » (six musiciens qui formèrent le noyau de l' « Orchestre de Beau-Rivage ») ou à l' « Orchestre de Marienbad » qui, vers 1865, passa trois saisons en Suisse. La Création et Les Saisons de J. Haydn, Athalie, St-Paul, les Psaumes XLII et CXIV, La première Nuit de Sabbat, de F. Mendelssohn, le Requiem, de W.-Mozart, le Jugement dernier, de L. Spohr, etc. constituèrent le répertoire que venaient encore augmenter les œuvres étudiées en vue des « Concerts helvétiques ». Car l' « Harmonie » participait à ces grandes exécutions d'ensemble que la hâte et le morcellement cantonal (quand ce n'est pas local) de notre vie présente ont malheureusement abolies, - et ce fut même à Morges qu'en 1877 les sociétés de Genève, de Neuchâtel et de Morges se réunirent pour chanter en commun les Sept Paroles du Christ, de J. et M. Haydn.

Cette réunion n'était point la première fête de musique qui se célébrât dans la coquette petite ville. Depuis des années déjà, Morges avait un chœur d'hommes. Il s'était appelé l' « Echo du Léman », fondé en 1848 sous la direction de M. Rosenberger. Il s'appelait, il s'appelle encore la « Jeune Helvétie », et ses débuts, sous la direction de M. Reiss, remontent à l'année 1856. Depuis lors bien des hauts et des bas, et bien des directeurs : MM. Stæubli (qui créa aussi un petit orchestre d'élèves : « La Récréation »), Rehberg, Passard (aujourd'hui encore directeur de l'orchestre d'amateurs « L'Harmonie »), Jaques, Borboën, Humbert et Mayor. Ils sont tous animés d'un même zèle, mais la Fortune ne

sourit pas à tous également. Contentons-nous de chevaucher sur les sommets : sortie première de la division populaire à Bex, 1872, la « Jeune Helvétie » remporte le premier diplôme de lecture à vue (IIme division) à Morges, 1888, et la première couronne d'exécution (IIme division) a Lausanne, 1895, — enfin, elle sort victorieuse des deux concours, en Ire division, à Montreux, 1909.

Mais voici trois dates du livre d'or de la « Société cantonale des Chanteurs vaudois » qui nous intéressent particulièrement :

### Morges, 10 juin 1855 (8 sections)

Cette fête, comme les deux premières qui avaient eu lieu à Orbe (1853) et à Lausanne (1854), comportait seulement un concert. La presse y faisait fonction de Jury.

Morges, 7 et 8 juin 1874 (28 sections)

Division artistique (10). — Division populaire (18).

Morges, 2, 3 et 4 juin 1888 (35 sections)

Ire division (6). — IIme division (15). — IIIme division (14). Concours facultatif de lecture à vue (12 sections).

Ajoutons-y dès maintenant la date qui suit et nous donnerons par là-même une idée de l'évolution superbe de la « Société cantonale des Chanteurs vau-dois »:

### Morges, 24 25 et 26 mai 1913 (62 sections)

2933 chanteurs. — Hors concours (1 section). — Division supérieure (8) — Ire division (15).

IIme division (23). — IIIme division (15)

Le concours de lecture à vue est obligatoire.

Il ne m'appartient pas de juger ce qui s'est fait à Morges de musique, depuis le jour où j'ai été appelé aux fonctions d'organiste, de directeur de la « Société de Chant sacré » (M. Alex. Denéréaz y avait fait un intérim d'un an, à la retraite de M. Fr. Rehberg) et, plus tard, de directeur de la « Jeune Helvétie » à la tête de laquelle M. Ch. Mayor m'a succédé, l'an dernier. Qu'il me soit permis toutefois d'évoquer le souvenir des beaux soirs où, avec le concours de l'Orchestre de Lausanne et de solistes renommés, la « Société de chant sacré » seule ou réunie à la « Jeune Helvétie » fit entendre le Requiem de Cherubini, Judas Macchabée de Hændel, Ruth de César Franck et l'Enfance du Christ de Berlioz, Frithjof de Max Bruch et le final des Maîtres-Chanteurs de Richard Wagner.

Morges fait accueil à la musique et aux musiciens qui viennent à elle. Morges est la ville natale de Willy Rehberg, le distingué pianiste qui professe maintenent à Francfort et à Mannheim, d'Adolphe Rehberg, le bon violoncelliste, de Jules Nicati qui préside aux destinées du Conservatoire de Lausanne. Morges est le séjour d'élection du grand artiste I.-J. Paderewski, dont le charme s'harmonise si bien avec celui de la contrée dans laquelle il a voulu vivre, et

que nous sommes heureux de voir figurer au Comité d'honneur de la fête de 1913.

Trois siècles d'un contact toujours plus réel avec celui de tous les arts qui se mêle le mieux à la vie, — c'est, plus encore qu'un titre de gloire, un titre de noblesse et un engagement formel pour l'avenir. La population morgienne tout entière salue avec enthousiasme la « Fête cantonale des Chanteurs vaudois, de 1913 ». Puisse cette grande fête de l'harmonie marquer le début d'une ère nouvelle d'activité joyeuse, à la poursuite de l'idéal qu'exprime si parfaitement la langue de l'inexprimable, la Musique 1. G. Humbert.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Extrait du « Livret officiel » de la Fête cantonale des Chanteurs Vaudois, à Morges (24, 25 et 26 mai 1913).



# FÊTES MUSICALES

en l'honneur de Saint-Saëns (Vevey, 18, 19, 20, 21 mai 1913)

Les amateurs de musique savent tous quelle part a prise M. Saint-Saëns aux représentations d'Orphée au Théâtre du Jorat en 1911. Non seulement c'est lui qui a reconstitué, en collaboration avec M. Doret, la partition originale, mais il est venu en personne à Mézières, et deux jours de suite les auditeurs enthousiasmés ont pu, par une superbe ovation, exprimer au maître leur reconnaissance et leur admiration. Et ce n'était pas la première fois que M. Saint-Saäns montrait qu'il aime la Suisse et qu'il y vient volontiers. A Zurich, à Lausanne, à Genève on l'avait entendu, comme pianiste, comme organiste, comme chef d'orchestre dirigeant ses propres œuvres; et partout on l'a acclamé, saluant en lui le représentant le plus autorisé de la musique française. Le désir s'imposait d'organiser en son honneur un festival pour prouver à l'illustre maître combien notre pays est recoonaissant de son bienveillant attachement. Ce désir, c'est M. Gustave Doret qui a eu la bonne idée de lui donner corps, et il faut lui en savoir gré. Dès le début, il a gagné à son projet le grand artiste qui veut bien être un peu des nôtres, puisqu'il a élu domicile chez nous depuis bien des années: nous avons nommé M. Paderewski. M. Saint-Saëns a donné son consentement; il a même promis sa collaboration, et c'est ainsi qu'il a été possible d'établir un programme splendide, démontrant, une fois de plus, la fabuleuse multiplicité de genres dans les créations du compositeur.

On ne jouera pas, à ce festival, rien que du Saint-Saëns. Le premier jour sera consacré à un ouvrage de l'organisateur de ses assises solennelles, au Loys de M. Gustave Doret. C'est un drame violent et tendre, débordant de vie et de passion; les beaux chœurs de la fin ont déjà été entendus lors de la fête des Musiciens suisses, à Vevey, il y a deux ans, et ils y ont eu un magnifique succès. Pour tout le reste de la pièce, ce sera une première. Interprêtée par des artistes tels que Mmes Croizo et Philippi, MM. Corpait et Frœlich, ainsi que par les excellents chœurs de Vevey formés par notre infatiguable M. Troyon (Société Chorale et Chœur de dames), l'œuvre de M. Doret ne manquera pas de produire une profonde impression. Le chœur chantera, pour ouvrir la série des exécutions, l'Hymne de Saint-Saëns à Victor Hugo.